

Axe 2 : Soutenir une vie sociale riche et œuvrer pour la cohésion sociale

Fiche actions n°6 : Conforter les services pour l'enfance

Finalité(s) du développement durable :
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Epanouissement de tous les êtres humains

Objectifs liés :
Fiche 12: Mise en place de politiques tarifaires en fonction des revenus
Fiche 7 : Développer les actions en faveur de la jeunesse
Fiche 15: Eduquer les enfants au développement durable

Les demandes d'accueil de l'enfance » à Plabennec vont croissantes : les équipements ont ainsi besoin d'être correctement dimensionnés. Une offre de service cohérente renforcera l'attractivité de Plabennec. Il s'agira d'appuyer également sur la qualité des services

Elue référente : Simone BIHAN

Actions et piste de réflexion :

Action n°1 : Augmenter les capacités d'accueil des structures de l'enfance (crèche RPAM, centre de loisirs, accueil périscolaire...) et améliorer la qualité du service.
Action n°2 : Renouveler le Contrat « Enfance Jeunesse » pour la période 2011/2014.
Action n°3 : Mettre en place des animations autour du soutien à la parentalité.
Action n°4 : Organiser des gardes d'enfants en horaires atypiques

Piste de réflexion 1 : Créer des espaces de jeux pour jeunes enfants avec plus de structures adaptées

Indicateurs de suivi et de résultat : - Evolution du nombre d'enfants accueillis chaque année dans les services municipaux et du nombre de journées enfants réalisées
- Evolution annuelle du nombre de services différents proposés.
- % d'enfants de la commune par tranche d'âge qui fréquentent les structures de l'enfance

objectif : Répondre au mieux aux demandes formulées

Axe 2 : Soutenir une vie sociale riche et œuvrer pour la cohésion sociale

Fiche actions n°7 : Accompagner les jeunes à impulser une dynamique locale

Finalité(s) du développement durable :
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Epanouissement de tous les êtres humains

Objectifs liés :
Fiche 10 : Encourager les pratiques culturelles
Fiche 11 : Encourager les pratiques sportives
Fiche 6 : Conforter les services pour

Les jeunes sont les acteurs du présent et de l'avenir. Ils ont à la fois des besoins d'activités et de loisirs entre eux et aussi des ambitions et des projets. Il s'agit de leur donner les moyens de les satisfaire.

En outre dans une société en perte de repères (individualisme, fascination de l'image, du virtuel, perte d'idéaux et peur de l'avenir etc.), une partie des jeunes sont la proie de conduites à risque (repli, drogue, alcool, violence, troubles alimentaires, etc.).

Mais cette tranche d'âge est aussi un enjeu pour l'avenir de la cité (liens sociaux, générationnels, nouvelles animations). Ainsi la place des jeunes dans la vie de la cité est une préoccupation déterminante dans la politique municipale.

Elu référent : Mickaël QUEMENER

Actions :

Action n°1 : Conforter le rôle de l'animation jeunesse

Action n°2 : Développer de nouvelles actions spécifiques avec les adolescents (foot de rue, carnaval, animations de rue dont celles en partenariat avec la CCPA, fête de la jeunesse...)

Action n°3 : Soutenir les initiatives des jeunes (Pass jeune, conseil des jeunes, aménagement du Moulin du Pont, autre...)

Action n°4 : Participer à la mise en place d'un Projet Educatif Local (PEL)

Indicateurs de suivi et de résultat :

- Nombre de projets Jeunes réalisés dans l'année
- Nombre de jeunes ayant participé à un projet dans l'année

objectif : Accompagner les jeunes à s'impliquer et devenir acteurs de la vie de la cité.

Axe 2 : Soutenir une vie sociale riche et œuvrer pour la cohésion sociale

Fiche actions n°8 : Répondre aux besoins des aînés

Finalité(s) du développement durable :
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Epanouissement de tous les êtres humains

Objectifs liés :
Fiche 2 : Favoriser la mixité sociale
Fiche 4 : Rendre la ville accessible à tous
Fiche 13 : Redonner sa place à la langue bretonne

Les prévisions du vieillissement important de la population dans les années à venir (papy-boom, quatrième âge) justifient une politique de prévention spécifique : logements adaptés, infrastructures en ville, création de services et de loisirs, aménagement adapté de l'espace, aide aux déplacements...

L'accueil des aînés représente des atouts pour la vie locale de Plabennec : création d'activités nouvelles, développement de la vie associative, vitalité du commerce et des services...

Elu référent : Louis OLIER

Actions et pistes de réflexion :

Action n°1 : Créer des logements adaptés en centre ville, à proximité des commerces et des services.

Action n°2 : Réflexion sur l'évolution de la Maison de Retraite

Action n°3 : Informer sur les services à la personne, le chèque emploi-service, les dispositifs d'aide pour le maintien à domicile.

Action n°4 : Mettre en place des animations et des services pour lutter contre l'isolement des personnes âgées et soutenir les aidants à domicile (recrutement d'une animatrice, mise à disposition d'un minibus, autre...).

Piste de réflexion 1 : Promouvoir les services de nuit pour personnes âgées et dépendantes,

Piste de réflexion 2 : Proposer aux jeunes de la commune d'apprendre à leur aînés à communiquer sur le Net (utilisation d'une messagerie...).

Piste de réflexion 3 : Proposer aux personnes âgées un service de mini-bus pour faire leurs courses.

Indicateurs de suivi et de résultat :

- Nombre de logements adaptés aux aînés en Centre Ville
- Nombre de personnes déplacées en mini bus
- Nombre d'actions mises en place pour les personnes isolées

Objectif : Améliorer la place des aînés dans la vie sociale de la cité

Axe 2 : Soutenir une vie sociale riche et œuvrer pour la cohésion sociale

Fiche actions n°9 : Soutenir le tissu associatif

Finalité(s) du développement durable :

- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Epanouissement de tous les êtres humains

Objectifs liés :

- Fiche 10 : Encourager les pratiques culturelles
- Fiche 11 : Encourager les pratiques sportives
- Fiche 12 : Mise en place de politiques tarifaires en fonction des revenus
- Fiche 14 : Sensibiliser la population au développement durable

On apprécie souvent le dynamisme d'un territoire à la richesse de son tissu associatif, porteur d'activités culturelles, sportives, sociales, environnementales et de loisirs, mais aussi vecteur de cohésion sociale et qui favorise les pratiques démocratiques et « politiques » (au sens large).

Le développement et le maintien d'une vie associative riche repose sur différents facteurs : intérêt affirmé et soutien par les élus et les services municipaux, mise à disposition de locaux, de matériel et de structures, aide à l'information et la communication, échanges et participation, soutien financier au besoin,...

Plabennec entend soutenir les actions des nombreuses associations sur son territoire.

Elu référent : Jean-Pierre ANDRE

Actions :

Action n°1 : Développer des structures d'appui à la vie associative : offices municipaux, pôles associatifs, etc.

Action n°2 : Établir et garantir la pérennité des associations par une politique de subventions adaptée

Action n°3 : Soutenir les animations proposées par les associations: calendriers de la saison, forum annuel des associations, politique intercommunale d'animations....

Indicateurs de suivi et de résultat :

- Evolution annuelle du nombre d'adhérents dans les associations
- Evolution du nombre des prestations mises sur pied par les associations
- Nombre de formations dispensées par les associations

Objectif : Répondre aux besoins des associations pour le bénéfice de l'ensemble de la population

Axe 2 : Soutenir une vie sociale riche et œuvrer pour la cohésion sociale

Fiche actions n°10 : Développer les pratiques culturelles

Finalité(s) du développement durable :

- Epanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

Objectifs liés :

- Fiche 12: Mise en place de politiques tarifaires en fonction des revenus
- Fiche 7 : Développer les actions en faveur de la jeunesse
- Fiche 9 : Soutenir le tissu associatif

La culture est un des ferments de la vie sociale et de sa cohésion. Les activités culturelles offertes sur un territoire favorisent son attractivité et engendrent un sentiment commun d'appartenance et d'ouverture d'esprit.

La Ville de Plabennec souhaite développer les activités à caractère culturel sur son territoire par l'aménagement des lieux culturels existants, la création d'une nouvelle salle de spectacle. Elle continuera à soutenir les associations, en particulier leur travail en commun et leurs projets ou activités ouvertes au public. Cet objectif est indissociable d'un objectif social d'équité dans l'accès à l'offre culturelle.

Elu référent : Jean-Pierre ANDRE

Actions :

Action n°1 : construire une salle culturelle en centre-ville répondant aux attentes de la population plabennecoise et à rayonnement intercommunal

Action n°2 : Créer un Office municipal culturel visant à promouvoir, soutenir et favoriser la création et le développement d'activités d'ordre culturel.

Action n°3 : Soutenir les associations à vocation culturelle par une politique de subventions adaptée et un soutien matériel pour leurs activités et animations.

Indicateurs de suivi et de résultat :

- Evolution de la fréquentation des établissements culturels municipaux (bibliothèque, salle culturelle, école de musique...)
- Evolution annuelle du nombre d'adhérents dans les associations culturelles.

Objectif : Augmenter la fréquentation des lieux culturels et les pratiques liées

Axe 2 : Soutenir une vie sociale riche et œuvrer pour la cohésion sociale

Fiche actions n°11 : Encourager les pratique sportives

Finalité(s) du développement durable :

- Epanouissement de tous les être humains
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

Objectifs liés :

Fiche 7 : Développer les actions en faveur de la jeunesse
Fiche 9 : Soutenir le tissu associatif
Fiche 12: Mise en place de politiques tarifaires en fonction des revenus

L'offre d'une ville en équipements et activités sportives constitue un indice de vitalité, de dynamisme, d'esprit d'équipe, de santé et de qualité de vie, en même temps qu'elle représente un attrait pour des résidents potentiels.

La municipalité souhaite entretenir et développer les équipements, soutenir durablement les clubs par convention, favoriser l'éducation sportive et l'essor des pratiques sportives pour tous sur son territoire. Les relations entre les associations et la participation des bénévoles sera encouragée.

Elu référent : Florence KERNEIS

Actions :

Action n°1 : Créer une salle omnisports HQE

Action n°2 : Créer un office municipal des sports pour promouvoir, soutenir et encourager les pratiques sportives pour tous et développer ses activités.

Action n°3 : Réaliser un centre aquatique à dimension intercommunale.

Piste de réflexion : création d'une école de découverte des sports qui sera organisée par l'OMS

Indicateur de suivi et de résultat :

- Evolution du nombre d'adhérents dans les associations sportives

Objectif : Développer la pratique sportive

Axe 2 : Soutenir une vie sociale riche et œuvrer pour la cohésion sociale

Fiche actions n°12 : Instaurer des politiques tarifaires en fonction des revenus

Finalité(s) du développement durable :
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Epanouissement de tous les êtres humains

Objectifs liés :
Fiche 2 : Favoriser la mixité sociale
Fiche 8 : Conforter les services pour l'enfance
Fiche 10 : Encourager les pratiques culturelles

Dans un contexte de précarisation d'une partie de la population, les collectivités doivent veiller à l'accès à tous aux services de base. L'accès aux services ou aux équipements municipaux doit se faire avec un souci d'équité. C'est pourquoi une politique tarifaire adaptée à la différence de revenus des Plabennecois est progressivement instaurée pour les activités relevant de la compétence municipale.

En outre, par l'intermédiaire des offices municipaux des sports et de la culture, la municipalité encouragera les associations à mettre en place des politiques notamment tarifaires favorisant l'accès de tous aux loisirs.

Elue référente : Simone BIHAN

Actions et piste de réflexion :

Action n°1 : Mise en place d'une politique tarifaire dans les services de la commune

Action n°2 : Inciter les associations à adopter des dispositifs tarifaires dans les activités qu'elles proposent pour garantir un accès à tous aux loisirs (chèques sport, partenariat avec le CCAS, politiques tarifaires...)

Piste de réflexion : Travailler la politique tarifaire dans les futurs équipements municipaux

Indicateurs de suivi et de résultat :

- Evolution du nombre de services concernés par une politique tarifaire
- Evolution du nombre d'utilisateurs par type de quotient (QF)

Objectif : Faire progresser les politiques tarifaires pour faciliter l'accès aux services pour toute la population

Axe 2 : Soutenir une vie sociale riche et œuvrer pour la cohésion sociale

Fiche actions n°13 : Redonner sa place à la langue bretonne

Finalité(s) du développement durable :

- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Epanouissement de tous les êtres humains

Objectifs liés :

- Fiche 7 : Développer les actions en faveur de la jeunesse
- Fiche 10 : Encourager les pratiques culturelles

En favorisant un sentiment d'appartenance à une communauté et à une histoire, la langue bretonne constitue un vecteur de lien social et une richesse culturelle et patrimoniale importante. Actuellement en régression, elle demande à être soutenue de manière volontariste et valorisée par la commune. Les rencontres intergénérationnelles sont les lieux privilégiés de la pratique du breton.

Elu référent : Maurice ROUDAUT

Actions :

Action n°1 : Création et animation d'une commission extra municipale sur la langue bretonne.

Action n°2 : Mettre en place une signalisation bilingue

Action n°3 : Développer les actions promouvant l'usage du breton: création d'une bandiothèque de témoignages en breton à la bibliothèque, articles dans le magazine municipal en breton, montage d'un dossier « quêteur de mémoire ».

Action n°4 : Signer et mettre en vigueur la Charte « Ya d'ar Brezhoneg »

Indicateurs de suivi et de résultat :

- Evolution du nombre d'élèves bretonnants sur la commune.
- Nombre de livres en Breton achetés par la bibliothèque.
- Nombre de livres en Breton empruntés par les adhérents

Objectif : Contribuer à maintenir ou faire augmenter le nombre de locuteurs en langue bretonne sur la commune

Axe 2 : Soutenir une vie sociale riche et œuvrer pour la cohésion sociale

Fiche actions n°14 : Sensibiliser la population au développement durable

Finalité(s) du développement durable :

- Epanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Objectifs liés :

L'impératif d'information de la population sur les démarches de DD de la commune ou promues par elle, est **transversal**, il concerne virtuellement **l'ensemble des objectifs**.

Fiche 7 : Eduquer les enfants au DD

Fiche 16 : Favoriser une démocratie participative

Les enjeux d'un développement durable, malgré la progression médiatique dont ils font l'objet, ne sont pas encore partagés par tous. Tout au moins, leurs principes ne font pas l'objet d'une appropriation générale et d'une application systématiques. Le principe participatif est un des supports du développement durable de la commune. Il est important de poursuivre le travail de sensibilisation et surtout, de mise en pratique progressive et exemplaire des principes du développement durable.

Elu référent : Christian PLASSARD

Actions :

Action n°1 : Communiquer sur le développement durable et ses implications notamment sur les politiques communales par divers biais: bulletin municipal, presse, site Internet, organisation de café citoyen, réunions publiques, expositions.....

Action n°2 : Organiser des temps de sensibilisation au développement durable et soutenir les manifestations locales y contribuant (Forum du développement Durable, journée de « la Pomme au verger », « Semaine de réduction des déchets »), semaine des finances solidaires...

Action n°3 : Faire participer la population locale à des expérimentations de pratiques en faveur du développement durable (ex: opération Foyers témoins, expérience de collecte différenciée, opération jardinons au naturel, compostage...

Indicateurs de suivi et de résultat :

- Nombre d'actions publiques organisées sur le développement durable
- Nombre d'articles sur le développement durable à PLABENNEC
- Nombre de participants aux réunions publiques

objectif : Créer une animation régulière autour des thèmes du développement durable

Axe 2 : Soutenir une vie sociale riche et œuvrer pour la cohésion sociale

Fiche actions n°15 : Eduquer les enfants au développement durable

Finalité(s) du développement durable :

- Epanouissement de tous les être humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Objectifs liés :

Fiche 14 : Sensibiliser la population au développement durable

L'Education au Développement durable, dont la protection de l'Environnement, est un enjeu important dans la formation des jeunes citoyens et à l'ouverture sur notre monde. L'intégration des enjeux d'un développement durable dans l'éducation nationale progresse. Mais la commune de Plabennec peut aussi intervenir pour aider voire accélérer le mouvement soit sur le temps scolaire soit dans les activités péri-scolaires qu'elle est amenée à organiser.

Elue référente : Simone BIHAN

Actions :

Action n°1 : Mettre en place un programme annuel d'animations pédagogiques sur un ou plusieurs thèmes du développement durable, à proposer aux écoliers et enfants fréquentant l'accueil de loisirs.

Action n°2 : Créer des mares pédagogiques avec les écoles

Action n°3 : Introduire le développement durable dans la vie quotidienne en collectivité des enfants: tri des déchets dans les équipements publics, alimentation saine et de saison etc...

Indicateurs de suivi et de résultat :

- Nombre d'animations menées dans l'année
- Nombre d'enfants ayant participé à ces animations

Objectif : Sensibiliser un maximum d'enfants sur la commune sur le sujet du développement durable.

Axe 2 : Soutenir une vie sociale riche et œuvrer pour la cohésion sociale

Fiche actions n°16 : Favoriser une démocratie participative

Finalité(s) du développement durable :
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Objectifs liés :

Fiche 14 : Sensibiliser la population au développement durable

L'implication dans la vie démocratique de la cité trouve sa forme d'expression privilégiée dans la prise de responsabilité politique classique par les élus représentant les citoyens. Cependant les élus doivent en permanence se remettre en cause, se ressourcer auprès des citoyens, faire participer la population à l'élaboration des projets. Ceci doit éviter le décalage préjudiciable entre les actions des décideurs et les souhaits de la population. Les actions durables sont celles qui sont en phase avec les souhaits de la population.

Elu référent : Christian PLASSARD

Actions :

Action n°1 : Mettre en place des comités de quartier
Action n°2 : Favoriser les démarches participatives au sein des services municipaux
Action n°3 : Mettre en place des démarches participatives et/ou de concertation pour la conception et la réalisation des nouveaux équipements communaux et aménagements urbains (ex: salle de spectacle, nouveaux quartiers...).

Indicateurs de suivi et de résultat :

- Nombre de réunions de comités de quartiers
- Nombre de projets municipaux ayant fait l'objet d'une démarche participative ou de concertation (au delà des exigences réglementaires).

Objectif : Associer un maximum de personnes aux décisions municipales.

Axe 2 : Soutenir une vie sociale riche et œuvrer pour la cohésion sociale

Fiche actions n°17 : Développer la coopération décentralisée

Finalité(s) du développement durable :

- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Objectifs liés :

Fiche 14 : Sensibiliser la population au développement durable

Le développement durable ne peut se concevoir qu'à une échelle planétaire.

L'objectif de la « coopération décentralisée » est de pratiquer des échanges culturels, d'améliorer au besoin les conditions de vie des habitants d'une collectivité étrangère avec laquelle nous constituons un partenariat privilégié, fondé sur des échanges d'expériences, des études, des transferts financiers éventuels afin de l'accompagner dans ses projets de développement durable.

Elu référent : Elisabeth STEPHAN

Actions :

Action n°1 : Développer de nouveaux jumelages et de partenariats équitables avec des collectivités à l'étranger.

Action n°2 : Allouer 1% du budget eau de la collectivité à la collectivité retenue pour la coopération (Loi Oudin Santini) et assurer le suivi.

Indicateurs de suivi et de résultat :

- Nombre de jumelages actifs sur la commune
- Montant du budget annuel alloué aux actions de jumelages et de partenariats

Objectif : mise en place d'un partenariat avant 2013